

Association de Défense des Copropriétaires de Versailles Grand Siècle et de leur environnement

Fondée en 1970, dès la création de la résidence Grand Siècle, l'association a pour but de promouvoir, représenter et défendre les intérêts moraux et matériels des copropriétaires, indépendamment du conseil syndical et du syndic.

L'association se propose d'atteindre ses objectifs :

- par l'information des copropriétaires notamment en éclairant leurs choix sur les résolutions soumises à l'assemblée générale de la copropriété.
- par des interventions auprès du syndic et du conseil syndical.
- en s'impliquant pour l'aboutissement des demandes des copropriétaires auprès du syndic ou du conseil syndical.

Les ressources de l'association comprennent les cotisations dont le montant est fixé par l'assemblée générale et le produit des placements financiers.

L'association est administrée par un conseil composé de sept à douze membres élus pour trois ans par l'assemblée générale et les membres sortants sont rééligibles.

Le conseil élit parmi ses membres un bureau composé de : un président, un vice-président, un secrétaire, un secrétaire adjoint et un trésorier.

Le conseil d'administration se réunit au moins tous les deux mois sur convocation du président. Il est tenu un procès verbal des séances signé par le président et le secrétaire.

L'assemblée générale ordinaire se réunit une fois par an sur convocation du président.

L'association comprend 200 membres environ et est représentée au conseil de quartier de Montreuil.

Elle est également adhérente à l'association SAVE (Sauvegarde et Animation de Versailles et environs) qui fédère 20 associations de Versailles, Le Chesnay, Viroflay, ... ce qui donne accès à ses membres à des sorties culturelles et à la réception du bulletin trimestriel de SAVE.

**L'association a son siège social à Versailles 10 avenue de la Tranquillité,
avec une boîte aux lettres .**

Son adresse électronique : assodefvg@gmail.com